

Formation

Rapide-Contrat aide à finaliser les contrats d'apprentissage

Cet accompagnement personnalisé soulage les entreprises formatrices de certaines démarches administratives

«**A** Genève, on constate que les jeunes entrepreneurs souvent les démarches de recherche de place d'apprentissage après réception de leurs notes de fin d'année, soit bien plus tard que dans les autres cantons, déplore Sophie Egger-Genoud, adjointe à la direction du Service de la formation professionnelle de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC). De ce fait, non seulement deux tiers des contrats nous parviennent en juillet et août, mais, plus regrettable encore, un nombre conséquent de dossiers s'avère incomplet et ne peut pas être traité.» Les chiffres parlent d'eux-mêmes: sur 2096 contrats signés à la rentrée de 2010-2011, 1400 n'avaient pas pu être immédiatement analysés pour cause de document manquant ou de signature oubliée.

Bouchon administratif

Pour pallier le cycle des allers-retours entre l'administration et les entreprises formatrices, mais aussi soulager les écoles (qui, à la veille de chaque rentrée scolaire, sont contraintes à une organisation provisoire des classes), l'OFPC a donc lancé une nouvelle prestation. Confiée à la structure Interface Entreprises, Rapide-Contrat consiste à mettre durant tout l'été des jeunes collaborateurs au service des entreprises qui engagent des apprentis, afin de faciliter la finalisation et l'approbation des contrats d'apprentissage.

«Dès que le service de la formation professionnelle nous transmet les contrats incomplets, on téléphone aux entreprises pour leur préciser quelles sont les pièces manquantes, témoigne Daniel Mc Phillips et François Courvoisier, premier tandem engagé dans cette démarche de



Daniel McPhillips et François Courvoisier, premier tandem engagé dans cette démarche de soutien aux entreprises. OFPC

soutien aux entreprises. On se déplace pour récolter documents et signatures. On va même accompagner les nouvelles entreprises formatrices dans l'élaboration de leur premier contrat.»

Entreprises satisfaites

«Si les patrons sont un peu surpris par la démarche, ils apprécient ce gain de temps et d'énergie, constatent les deux prospecteurs, enchantés par les contacts qu'ils nouent au fil des services rendus. Ce job d'été nous permet de rencontrer le monde de l'entreprise sans y travailler encore. Il est intéressant d'appréhender cet univers, moins impitoyable qu'il n'y paraît, ouvert à la formation des jeunes!» Outre le suivi des dossiers incomplets, Daniel Mc Phillips et François

Courvoisier relancent les entreprises ayant annoncé une place d'apprentissage restée vacante ou dont l'offre n'a pas encore été finalisée par un contrat en bonne et due forme.

Les sessions de «recrutements en direct last-minute», qui se tiendront cet été à la Cité des métiers et de la formation, sont proposées aux entreprises encore à la recherche de la perle rare. «Rapide-Contrat est en quelque sorte une prestation à but pédagogique, explique Sophie Egger-Genoud. On espère que, par le biais de ce soutien, les formateurs seront à l'aise avec la constitution d'un dossier d'entrée en formation sans que leur tâche ne soit alourdie. Grâce à ce nouveau dispositif, on peut s'attendre à ce que les délais de validation des dossiers soient considérablement écourtés et ce, à

la satisfaction de tous les partenaires, apprentis, entreprise et école.»

A l'orée de l'avalanche estivale des contrats d'apprentissage, les collaborateurs au service de Rapide-Contrat auront déjà aidé dans leurs démarches administratives plus d'une cinquantaine d'entreprises.

Iris Mizrahi - OFPC

Pour bénéficier de ce soutien
soutien-entreprises@etat.ge.ch
Tel: 022 388 44 71
Interface-Entreprises
Rue Prévost-Martin, 4bis
1205 Genève
www.citedesmetiers.ch/geneve
puis cliquer sur la rubrique:
Apprentissage/ Les entreprises formatrices